


<p>Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale</p>  <p>Québec</p>	DIRECTIVE 2*
	Code : CIUSSSCN-DSI-PCI-PRO-006
	TITRE : Protocole relatif à la transmission des infections : <i>Staphylococcus Aureus</i> résistant à la méthicilline (SARM) (annexe 4)

**Les mesures inscrites dans cette directive peuvent être sujettes à rehaussement à la suite d'une évaluation du risque par le Service de PCI.*

DOCUMENT CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute copie papier de cette directive est la version à jour.

SARM / DIRECTIVE 2		
	Autres milieux	Soins palliatifs et pédopsychiatrie
DIRECTIVES GÉNÉRALES	<p>Si présence d'un <u>résultat positif</u> ou d'un cas connu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques de base s'appliquent; • Mettre en place et appliquer les précautions additionnelles (PA) GOUTTELETTES/CONTACT si présence d'une pneumonie à SARM suspectée ou confirmée: <ul style="list-style-type: none"> ○ Placer une affichette à l'entrée de la chambre; ○ Placer l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et les lingettes désinfectantes à la porte de la chambre ou dans les endroits désignés; ○ Placer le chariot à linge souillée à l'intérieur de la chambre; ○ Pour les usagers qui ne respectent pas les mesures de PA, contacter le Service de PCI (ex. : trouble cognitif). • Compléter et acheminer la feuille Déclaration d'une infection suspectée ou d'un agent pathogène (formulaire 54) au Service de PCI; • Inscrire SARM au dossier (ex. : Clinibase). 	
DIRECTIVES <ul style="list-style-type: none"> • CHAMBRE • TOILETTE 	<p>1^{er} choix : Chambre individuelle avec toilette individuelle.</p> <p>2^e choix : Chambre partagée et toilette partagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si toilette partagée, réserver une chaise d'aisance avec enveloppe hygiénique pour l'utilisateur porteur; • Si la chambre doit être partagée avec un non-porteur de SARM : <p>Le porteur ne doit pas présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une plaie dont l'écoulement ne peut être contenu dans un pansement <p>Le non-porteur ne doit pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Être porteur d'une autre bactérie multirésistante (ex. : SARM de type différent, ERV, BGNMR); ○ Avoir des voies d'acquisition (ex. : plaie, sonde urinaire, trachéotomie, stomie). 	

SARM / DIRECTIVE 2

	Autres milieux	Soins palliatifs et pédopsychiatrie
	<p>Remarque : Un usager connu colonisé au SARM qui présente une plaie avec écoulement non contenu devrait être hébergé dans une chambre individuelle. Il devrait également avoir accès à une toilette réservée ou une chaise d'aisance.</p>	
DÉPISTAGE/EXAMEN DIAGNOSTIQUE	<p><i>Référence OC-2019-01 : Dépister le Staphylococcus Aureus résistant à la méthicilline (SARM) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Effectuer un prélèvement à l'admission selon l'algorithme. <p>Suspicion d'infection :</p> <ul style="list-style-type: none"> Effectuer un prélèvement s'il y a présence de signes et de symptômes compatibles avec une infection. 	
PRÉLÈVEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Écouvillonnage nasal; Tout site préalablement connu positif. 	
GESTION DU MATÉRIEL	<ul style="list-style-type: none"> Privilégier l'utilisation du matériel à usage unique; Disposer du matériel médical à usage unique; Limiter la quantité de matériel qui entre dans la chambre; Nettoyer/désinfecter tout matériel réutilisable avant de l'utiliser pour un autre usager. 	
DÉPLACEMENTS ET TRANSFERTS	Aviser le milieu receveur lors du transfert et le transporteur d'un usager connu porteur de SARM vers un autre établissement ou installation ou département	
INSCRIPTION DE NOTES AU DOSSIER	Documenter toutes conditions et interventions ayant un lien avec l'état de porteur.	
PTI	<p>CONSTAT :</p> <p>Portrait clinique : SARM</p>	<p>DIRECTIVES :</p> <p>Appliquer le <i>Protocole relatif à la transmission des infections : Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline (SARM)</i>.</p>
SOINS D'HYGIÈNE	Si PA GOUTTELETTES/CONTACT , effectuer à la chambre pour toute la durée de celles-ci	
SERVICE ALIMENTAIRE	Aucune mesure supplémentaire.	
BUANDERIE	Aucune mesure supplémentaire.	
VISITEURS	<ul style="list-style-type: none"> Procéder à l'hygiène des mains en entrant et en sortant de la chambre; Utiliser l'équipement de protection individuelle (ÉPI) selon les pratiques de base ou les PA ou GOUTTELETTES/CONTACT si participation aux soins; Si PA, quitter l'installation sans visiter d'autres usagers et éviter les aires communes. 	

SARM / DIRECTIVE 2

	Autres milieux	Soins palliatifs et pédopsychiatrie
DÉSINFECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DÉCHETS	Aucune mesure supplémentaire.	
DIRECTIVES SUPPLÉMENTAIRES LORS D'ÉCLOSION		
	Autres milieux	Soins palliatifs et pédopsychiatrie
MESURES GÉNÉRALES	<ul style="list-style-type: none">• Aviser le Service de PCI pour confirmer l'éclosion;• Aviser le coordonnateur d'activités le soir, la nuit, les fins de semaine et les congés fériés;• Rehausser les pratiques de base en insistant sur l'hygiène des mains;• Aucun dépistage recommandé;• D'autres directives pourraient être recommandées par le Service de PCI après consultation auprès de la Direction de santé publique (DSPublique).	
FIN D'ÉCLOSION	Selon l'évaluation par le Service de PCI et en collaboration avec la DSPublique.	